



Newsmail de juillet / août 2017

Madame, Monsieur,

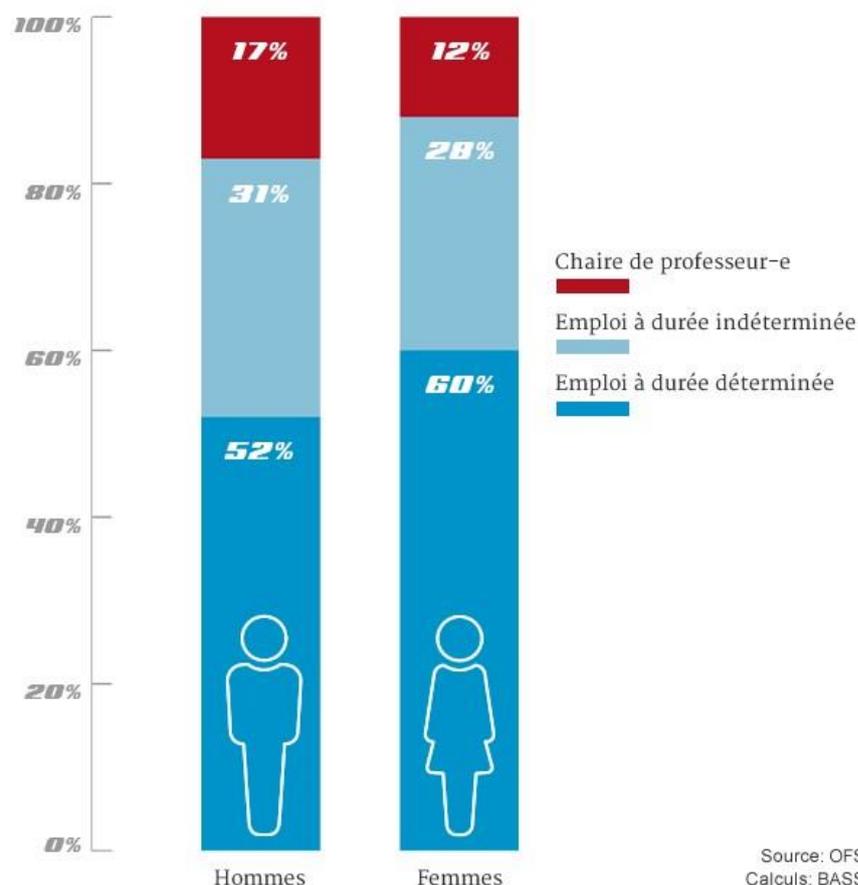
C'est désormais écrit noir sur blanc: le Conseil fédéral veut réduire d'environ 220 millions de francs les moyens financiers alloués à la formation et à la recherche en 2018. La majeure partie des mesures d'économies annoncées au printemps 2017, qui se montent à près d'un milliard de francs au total, reviendrait ainsi au domaine de la formation et de la recherche. Avec ces coupes, le financement de la formation et de la recherche serait maintenu à un niveau similaire à celui de l'année en cours. La croissance des moyens financiers s'élèverait en effet à seulement 0,2% en 2018. Les Chambres fédérales examineront le budget 2018 de la Confédération au cours de la session d'hiver à venir.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES

Statut professionnel des titulaires de doctorat actifs dans les sciences cinq ans après le doctorat



Carrière scientifique: de moins bonnes cartes pour les titulaires féminines de doctorat

Cinq ans après leur doctorat, les femmes actives dans les sciences occupent moins souvent une chaire de professeur/e (12% contre 17%) ou un emploi à durée indéterminée (28% contre 31%) que leurs collègues masculins. En revanche, à ce moment-là, les femmes titulaires d'un doctorat font de la recherche ou enseignent plus souvent dans le cadre d'emplois à durée déterminée que leurs homologues masculins (60% contre 52%). Ce résultat, qui apparaît dans le **rapport d'indicateurs «Femmes et hommes dans les hautes écoles suisses»**, se base sur une enquête effectuée en deux temps auprès des personnes ayant obtenu leur doctorat en 2007, 2009 et 2011. La conclusion de cette analyse est que les femmes qui, cinq ans après l'obtention de leur doctorat, sont encore actives dans les sciences ont généralement moins de chances d'occuper un poste de professeur/e dans ce délai.

ACTUALITES DU MOIS

Réseau FUTURE

Lignes directrices adoptées

31.08.2017

Le comité du Réseau FUTURE a établi dans un «**Code of Conduct**» des lignes directrices pour les activités de la communauté d'intérêts. La coordinatrice et le secrétariat du Réseau FUTURE appliquent les principes de l'ouverture, de la transparence, de la confidentialité et de l'intégrité; ils respectent le code de déontologie de la Société suisse de Public Affairs (SSPA). De plus, le bureau du Team politique du Réseau FUTURE a défini des **lignes directrices** pour son travail au Parlement fédéral. Ces deux documents peuvent être consultés librement sur le site web du Réseau FUTURE.



Budget 2018

Le Conseil fédéral économise dans la formation et la recherche

31.08.2017

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement le budget pour l'année 2018. Dans son projet, il prévoit des mesures d'économies de près d'un milliard de francs. Environ 220 millions de francs seront économisés dans le domaine de la formation et de la recherche. En raison de ces réductions importantes, la croissance des moyens financiers pour la formation et la recherche, qui s'élèvera à seulement à 0,2% l'an prochain, stagnera.



Erasmus+

La CSEC-E veut une pleine association dès 2021

28.08.2017

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) s'est prononcée unanimement en faveur de la poursuite de la participation indirecte de la Suisse au programme européen de formation Erasmus+. La commission a approuvé un crédit de 114,5 millions de francs destiné à maintenir, de 2018 à 2020, la solution transitoire en vigueur depuis 2014. La CSEC-E a en outre décidé, par 7 voix contre 2 et une abstention, de déposer une motion de commission. Cette dernière charge le Conseil fédéral de reprendre les négociations avec l'UE au plus vite, afin de permettre une pleine association de la Suisse à Erasmus+ dès 2021.



Eurostars-2 et AAL

La Suisse à nouveau membre à part entière

23.08.2017

Le Conseil fédéral a approuvé deux accords permettant à la Suisse de participer à nouveau aux programmes de recherche et de développement Eurostars-2 et Active and Assisted Living (AAL) en tant que membre à part entière, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017. Ces programmes sont particulièrement intéressants pour les PME à forte intensité de recherche qui veulent conquérir de nouveaux marchés. L'approbation de ces accords permet à la Suisse de contribuer activement à l'orientation des deux programmes. De plus, grâce à une augmentation du budget suisse d'encouragement par des fonds issus d'Horizon 2020, davantage de projets incluant des partenaires suisses pourront être financés.



CdF-E

Motion sur les économies rejetée à l'unanimité

22.08.2017

La Commission des finances du Conseil des Etats (CdF-E) propose, à l'unanimité, de rejeter une motion de sa commission sœur visant à modifier la loi sur les finances. L'intervention de la CdF-N prévoit que les mesures d'économies futures touchent en priorité les domaines ayant présenté la plus forte croissance des dépenses au cours des cinq législatures précédentes. Le Conseil des Etats se prononcera sur la question au cours de la session d'automne 2017.



HEP Zoug

Esther Kamm est la nouvelle rectrice

18.08.2017

Esther Kamm a pris ses fonctions de rectrice de la Haute école pédagogique (HEP) de Zoug le 1^{er} août 2017. Cette enseignante du secondaire de formation, qui a dirigé la section Secondaire I de la HEP de Zurich, a été nommée par le Conseil d'Etat zougais en 2016. Elle succède à la rectrice sortante Brigit Eriksson-Hotz, qui continuera de travailler pour la HEP de Zoug.



Shanghai Ranking 2017

Cinq hautes écoles suisses dans le top 100

16.08.2017

L'Université de Shanghai a publié son classement annuel des 500 meilleures universités du monde. Cinq hautes écoles suisses se trouvent parmi les 100 meilleures: l'EPFZ se place au 19^{ème} rang, suivie par les universités de Zurich (58^{ème} rang) et de Genève (60^{ème} rang). L'EPFL est à la 76^{ème} place et l'Université de Bâle atteint la 95^{ème} place.

L'Université de Berne se classe dans un rang entre la 101^{ème} et la 151^{ème} place, l'Université de Lausanne se trouve entre la 151^{ème} et la 200^{ème} place. L'Université de Fribourg se place entre les 401^{ème} et 500^{ème} rangs.



Innosuisse

Nomination du Conseil de l'innovation

21.07.2017

Le Conseil d'administration d'Innosuisse a nommé le Conseil de l'innovation, composé de 20 expertes et experts issus des milieux de la science et de l'économie. Cinq d'entre eux sont membres de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), dont Innosuisse reprendra les fonctions dès le 1^{er} janvier 2018. Organe spécialisé d'Innosuisse, le Conseil de l'innovation décidera des demandes d'encouragement.



CDIP

Révision de l'accord intercantonal universitaire

10.07.2017

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a mis en consultation le nouvel accord intercantonal universitaire (AIU). Les tarifs cantonaux pour les étudiants qui s'inscrivent dans une université hors de leur canton seront dorénavant calculés sur la base des coûts effectifs. Ce système de calcul remplacera les actuels rabais pour pertes migratoires élevées. Cela entraînera une augmentation de la compensation des charges entre cantons de 2,9%. Le délai de consultation de ce texte totalement révisé court jusqu'au 31 janvier 2018.



Expériences sur les animaux

Baisse du nombre d'animaux d'expérimentation

06.07.2017

En 2016, le nombre d'animaux utilisés pour l'expérimentation animale en Suisse a baissé de 7,7% par rapport à l'année précédente. Ce recul est dû à la fin de différents projets impliquant un grand nombre de poissons et d'amphibiens. En 2016, trois quarts des animaux impliqués dans des expériences n'étaient pas ou peu soumis à une charge de stress. Presque deux tiers des animaux d'expérimentation étaient utilisés dans la recherche fondamentale.



Initiative pour l'autodétermination

Le Conseil fédéral recommande le rejet

05.07.2017

Le Conseil fédéral propose au Parlement de recommander le rejet de l'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers» (initiative pour l'autodétermination). Cette initiative menacerait la stabilité et la fiabilité de la Suisse et contiendrait de nombreuses imprécisions. Le texte veut inscrire dans la Constitution la primauté du droit constitutionnel sur le droit international. Les traités et les engagements internationaux de la Suisse seraient ainsi remis en question.



Digitalisation

Le Conseil fédéral prévoit un plan d'action

05.07.2017

Le Conseil fédéral veut renforcer par un plan d'action les compétences numériques dans la formation et la recherche. Dans le domaine de la formation, il prévoit notamment de soutenir les disciplines MINT ainsi que la formation continue. Dans le domaine de la recherche, les mesures incluent le lancement de programmes nationaux de recherche étudiant les conséquences de la numérisation sur l'économie et la société. Il est également prévu de développer les compétences en informatique dans les hautes écoles: la création de nouveaux pôles de recherche nationaux et de chaires supplémentaires dans le Domaine des EPF est notamment planifiée. Le Conseil fédéral se prononcera en automne 2017 sur le financement de ces mesures.



AGENDA

04.-05.09.2017 | Berne

➤ Séance de la Commission des finances du Conseil national (CdF-N)

11.-29.09.2017 | Berne

➤ Session d'automne des Chambres fédérales

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

4 septembre 2017
